

# L'UMS TT PONTAULT-COMBAULT

N° d'homologation .../2023

## TOURNOI NATIONAL B

### SAMEDI 1er et DIMANCHE 2 JUILLET 2023 à Pontault-Combault

Le club de l'UMS TT Pontault-Combault organise le samedi 7 et dimanche 8 janvier au gymnase Boisramé, 89 avenue Charles Rouxel (77340) son tournoi national B ouvert à tous les licenciés traditionnels FFTT.

### « RÈGLEMENT »

#### ARTICLE 1 :

Ce tournoi comporte 9 tableaux la samedi et 7 tableaux le dimanche.

Chaque tableau se déroulera par poule de 3 joueurs (à l'exception des tableaux doubles qui se dérouleront par un tableau à élimination directe). Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour disputer les phases finales par élimination directe.

Le tirage au sort s'effectuera 20 minutes avant le début de chaque tableau.

#### ARTICLE 2 :

Droits d'engagements : voir tarifs par tableaux (article 4)

Les inscriptions se feront uniquement (à partir du 1er mai) par internet à l'adresse suivant : [www.umpctt.fr/tournoi](http://www.umpctt.fr/tournoi)

Pour plus d'informations contactez :

Laurent Xayasane

0659986202

**Avant le vendredi 30 juin 2023 à 20h.**

Un joueur pourra disputer 2 tableaux par jour + un tableau double par jour sauf en cas d'élimination dans un tableau, il pourra s'inscrire dans un 3ème tableau si place disponible.

Toute inscription sur place sera majorée de 2€ par tableau dans la limite des places disponibles.

Les féminines qui veulent participer au tournoi le samedi devront obligatoirement s'inscrire au tableau féminin.

#### ARTICLE 3 :

Les épreuves se dérouleront suivant le règlement FFTT en vigueur (Partie au meilleur des 5 manches en 11 points) sur **22** tables. Les balles fournies seront de couleur blanche plastique homologuées FFTT.

Le juge-arbitre exigera une preuve de licence de saison en cours (smartping ou attestation papier).

Tout joueur absent 10 minutes après le premier appel de son nom sera automatiquement éliminé.

**ARTICLE 4 (\*) 2315€ de dotations :**

SAMEDI 1 JUILLET							
		FIN DE POINTAGE	NOMBRE DE PLACES	1ER	2EME	3EME	4EME
<b>A</b>	NC à 599	9h00	60	50	25	10	10
<b>B</b>	NC à 699	10h30	60	60	30	10	10
<b>C</b>	DOUBLES <1600 points	12h00	32 paires	70	30		
<b>D</b>	POUSSINS/BENJAMINS	13h00	12	BA 30	BA 15		
<b>E</b>	DOUBLES <2000 points	13H00	32 paires	80	40		
<b>F</b>	NC à 799	14H00	60	70	35	15	15
<b>G</b>	OPEN FEMININ	15h30	12	40	20		
<b>H</b>	MINIMES/CADETS/JUNIORS <1000 points	15h30	32	40	20	10	10
<b>I</b>	NC à 899	17h00	60	70	35	15	15

DIMANCHE 2 JUILLET							
		FIN DE POINTAGE	NOMBRE DE PLACES	1ER	2EME	3EME	4EME
<b>1</b>	NC À 999	9h00	60	70	35	15	15
<b>2</b>	NC À 1199	10h30	60	80	40	20	20
<b>3</b>	NC À 1399	12h00	60	100	50	25	25
<b>4</b>	DOUBLES <2500 points	13h30	32 paires	100	50	20	20
<b>5</b>	NC À 1599	14h30	60	120	60	30	30
<b>6</b>	NC à 1799	16h00	60	140	70	30	30
<b>7</b>	DOUBLES <3500 points	17h30	32 paires	120	60	30	30

<b>6 €</b>	<b>8 €</b>	<b>9 €</b>	<b>12€ par paire en double</b>
------------	------------	------------	--------------------------------

Remises des récompenses au plus tard à 22h30 pour les tableaux (A, B, C, G, H et I) et minuit pour les autres tableaux.

Les féminines qui souhaitent participer au tournoi le samedi doivent s'inscrire obligatoirement dans le tableau féminin et ont le droit de faire 3 tableaux.

Les joueurs pourront s'inscrire à 2 tableaux simples par jour + un tableau doubles.

**ARTICLE 5 :**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir pendant le tournoi et qui ne serait pas le fait de la participation à la compétition.

**ARTICLE 6 :**

Le tournoi comptera pour la saison 2023/2024.

**ARTICLE 7 :**

Les inscriptions sont à faire parvenir au plus tard le :

**VENDREDI 30 JUIN 2023** (avant 20 heures)

**ARTICLE 8 :**

Les balles utilisées seront en plastique de couleur blanche 3 étoiles (homologuée ITTF) et fournies par le club organisateur.

**ARTICLE 9 :**

Ouverture de la salle à 7h30 le samedi et 7h30 le dimanche.

Pas d'interruption à l'heure du repas.

Buvette sur place.

**ARTICLE 10 :**

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

**ARTICLE 11 :**

**COMITE D'ORGANISATION**

Responsable du tournoi : Mr KIEN DIDIER

Juge arbitre : Mme DURIEZ ODILE

Spidder : Mr MEBARKI ROBERT

Ainsi que l'équipe de l'UMS TT Pontault-Combault.

Le président du club de l'UMS TT Pontault-Combault :

Didier Kien